

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 octobre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 8

Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20231005DEL18

AFFAIRES CIVILES

Pôle Funéraire Public Métropole de Lyon - Rapport annuel des mandataires 2022

RAPPORTEURE : MME JACQUELINE PALLUY

Mesdames, Messieurs,

Par contrat en date du 7 octobre 2016, la commune de Bron a acté sa participation au capital social de la Société Publique Locale (SPL) "Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon"

Aussi, conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, *"les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration"*, dit rapport annuel des mandataires, ci-annexé.

Pour l'exercice 2022, ce rapport fait apparaître un résultat net bénéficiaire de 100 166 €, soit une augmentation de + 141 % par rapport au résultat de l'année 2021 qui était de 41 530 €.

Si le chiffre d'affaires de la SPL, de 6 182 548 € en 2022, ne varie que très peu d'une année à l'autre, la hausse significative du résultat net bénéficiaire s'explique par la baisse du coût de la masse salariale (- 443 433 € sur un an) et par l'augmentation du résultat d'exploitation (différence entre les produits et les charges d'exploitation) qui passe de 41 530 € en 2021 à 431 935 € en 2022. Ces bons résultats sont liés à une amélioration de la performance commerciale, en partie générée par l'ouverture d'une nouvelle agence sur la commune d'Oullins. Également, le Pôle Funéraire Public "prépare l'avenir" de sa performance commerciale par l'augmentation de la souscription de contrats obsèques avec une hausse significative des signatures de + 47 % sur l'année 2022.

Enfin, le Pôle Funéraire Public poursuit sa politique de mise aux normes de ses infrastructures techniques que sont le crématorium de la Guillotière et les chambres funéraires, pour un montant global de 1 270 000 € sur les 3 dernières années.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel des mandataires relatif au bilan d'activité de la SPL "Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon" pour l'exercice 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD